

COUP DE CŒUR



LE PERSONNEL

DE L'EHPAD

JACQUELINE AURIOL

Fin d'année 2020, le virus de la Covid-19 réussit à entrer au sein de l'EHPAD. L'épidémie a bouleversé l'organisation et la vie quotidienne de l'établissement, mais les agents ont répondu présent, faisant preuve d'un engagement et d'un professionnalisme remarquables.

Ils ont été solidaires et déterminés, jour et nuit, ils n'ont pas compté leur temps pour que les résidents traversent cette épreuve.

Aujourd'hui, la sortie de crise se confirme.

Pour tout ça, l'équipe municipale leur dit MERCI et bravo.



A LA UNE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) SE RESTRUCTURE AU PLUS PRÈS DES BÉNÉFICIAIRES

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de mettre en œuvre une action sociale de proximité, efficace et durable. Dans cette optique, le CCAS recentre la gestion des affaires sociales sur un site unique, pour mieux répondre aux besoins de la population locale et donner un nouvel élan à l'accompagnement des personnes en difficulté sociale.

Développer le service d'aide à domicile en agissant également contre l'isolement, faire face à la montée en charge des demandes d'aides, centraliser les différents acteurs partenaires qui interviennent sur le territoire, sont parmi les axes qui seront portés par une équipe renforcée et regroupée sur le site de l'EHPA Mille Fleurs, qui retrouvera en mars, le siège du CCAS, 1 rue Rosa Bonheur à Saint Seurin sur l'Isle. Dans l'optique de centraliser l'accès aux dispositifs d'aide et d'ac-

compagnement, des permanences de proximité seront proposées par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Libournais, la Mission Locale et l'Assistante Sociale de la Maison du Département des Solidarités, d'autres sont à l'étude.

Pour adapter les actions à l'évolution de la population, le CCAS a relancé l'analyse des besoins sociaux, initiée avec l'Union Nationale des CCAS. Cette analyse permettra non seulement d'évaluer le système actuel de réponses, mais aussi de prendre en compte les besoins non satisfaits et d'anticiper ceux susceptibles d'émerger.

Pour conduire ces actions, une nouvelle directrice Delphine Bourcereau, a pris la tête du CCAS. Assistante Sociale, elle bénéficie également d'une solide expérience dans l'insertion et vient mettre ses compétences au service des Saint Seurinois.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les agents du CCAS sont en première ligne. Sans relâche, avec dévouement et rigueur, les Aides à Domicile et les agents de l'EHPA Mille Fleurs assurent, malgré l'épidémie et les conditions parfois difficiles, un accompagnement de qualité auprès des bénéficiaires Saint Seurinois. L'équipe municipale salue le travail plus que jamais essentiel de ces agents pour préserver la qualité de vie des seniors et des personnes en perte d'autonomie durant cette crise sanitaire qui n'en finit pas !

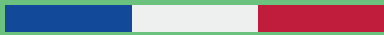
NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le dernier siège d'opposition de la liste « Bien vivre à Saint Seurin sur l'Isle » a été pourvu par Madame Fanny Mees.

En début d'année, Madame le Maire a retiré la délégation des Ressources Humaines à Madame Jacqueline Russe. Celle-ci a donc fait le choix de démissionner de son mandat d'adjointe et de conseillère municipale.

Conformément au code électoral, la réception de cette démission a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste. C'est donc Charlie Nicault qui siège à partir du 17 février 2021.

Le conseil municipal a procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe déléguée aux finances et à la culture, Madame Karine Michel. Madame Fabienne Guilbeau a été nommée conseillère municipale déléguée à l'habitat et au logement social.



TROMBINOSCOPE



Mme Karine
MICHEL



Mme Fabienne
GUILBEAU

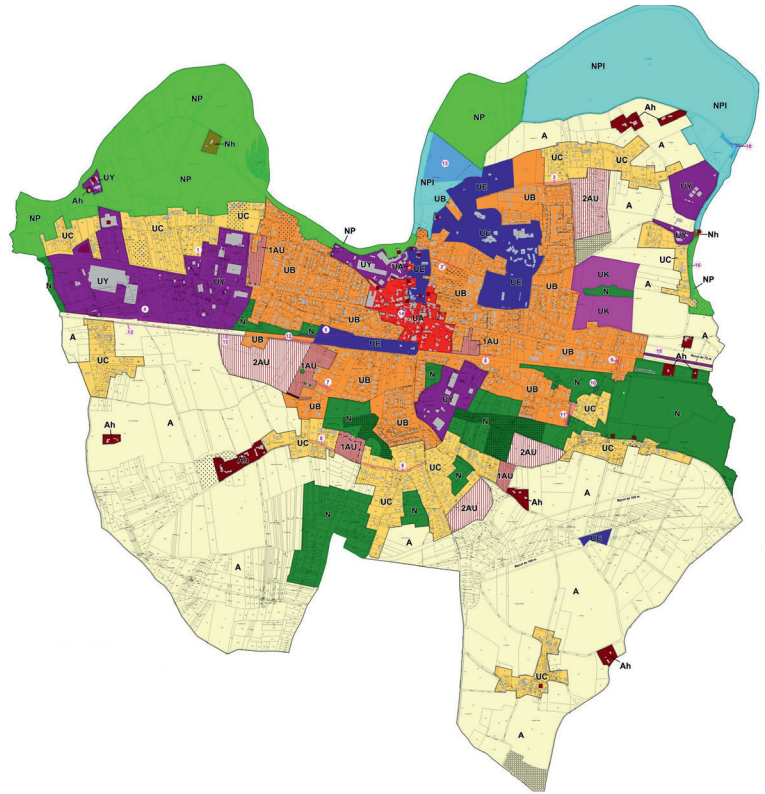


M. Charlie
NICAULT



Mme Fanny
MEES

LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT SEURIN SUR L'ISLE EST LANCÉE.



Cette procédure, sollicitée par Saint Seurin sur l'Isle sous le contrôle de la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI), va permettre de faire évoluer le PLU, pour accompagner l'évolution de notre ville. La commune reste l'acteur principal pour définir les orientations, mais le PLU s'inscrit dans un cadre réglementaire contraint, qui ne laisse pas toute latitude à la municipalité dans la réalisation de ce document. Les directives imposées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) issues du Grenelle II du 12 juillet 2010, prescrivent notamment la réduction de la consommation d'espace (lutter contre la périurbanisation) et la préservation

des espaces agricoles, forestiers et naturels, induisant la densification des zones urbaines existantes.

L'opération BIMBY (Build in my Back Yard / construire dans mon jardin) en concertation avec les habitants, avait mis à jour un certain nombre de règles contraignantes, limitant l'évolution du tissu en zone urbaine. La modification du PLU permettra d'homogénéiser et de simplifier ces règles pour favoriser une densification douce des parcelles déjà bâties ou des « dents creuses ». La modification du PLU, confiée au bureau d'études « Villes Vivantes », donnera lieu à une enquête publique associant les Saint Seurinois.



LE SAVIEZ VOUS ?

Le Plan Local d'Urbanisme n'est pas seulement un document d'urbanisme qui définit et réglemente l'usage du sol. Il est avant tout un document de planification urbaine : c'est à dire qu'il prévoit et organise l'avenir de la Ville, assure la cohérence des projets d'aménagement et garantit la qualité du cadre de vie communal (équipements publics, déplacements et transports, voiries et espaces publics, activité, emploi, habitat, mixité sociale et urbaine, espaces verts, espaces naturels...). La modification est une procédure qui permet d'intervenir sur le règlement et non sur le zonage, qui lui, nécessite une révision.

EXTENSION DU COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE



Face à l'évolution des pratiques funéraires, la municipalité connaît une demande croissante en matière de sites cinéraires. Pour les familles de plus en plus nombreuses qui choisissent la crémation, il était important que la commune anticipe les besoins.

La municipalité a ainsi réalisé une extension du columbarium en pleine terre ; le cimetière Saint Seurin dispose désormais de neuf « cavurnes » supplémentaires pour permettre aux habitants qui le souhaitent, de conserver les cendres de leurs proches.

La municipalité projette des aménagements supplémentaires avec la mise en place d'une signalétique et la poursuite de l'aménagement paysager avec la préoccupation d'offrir un cadre esthétique et propice au recueillement que chacun s'attend à trouver en ces lieux. Des mises aux normes sanitaires sont également prévues au Jardin du Souvenir. Cet aménagement collectif, qui permet de disperser les cendres, disposera prochainement d'un marbre sur la seconde stèle, permettant d'inscrire les noms des défunts qui y reposeront. Les agents des Espaces Verts de la commune sont particulièrement mobilisés sur ces aménagements, ils œuvrent aussi tout au long de l'année pour que le cimetière soit parfaitement propre, dans le respect dû aux défunts. Pour tout renseignement, contactez la mairie au 05 57 56 01 01.

E-ADMINISTRATION, LA MÉDIATHÈQUE JEAN COCTEAU VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

A l'heure où les démarches en ligne se généralisent, la médiathèque Jean Cocteau apporte une réponse à ceux qui ont des difficultés à prendre leurs marques dans ces nouvelles modalités.



Fidèle à sa mission de service public, l'espace multimédia de la médiathèque propose ainsi un accueil personnalisé sur rendez-vous, pour apporter un support technique dans certaines démarches administratives en ligne, à savoir les demandes relatives aux cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises, permis de conduire.

La médiathèque informe que toutes demandes à caractère social, judiciaire, financière, ne relèvent pas des compétences de l'animateur multimédia.

Avant toute demande, il est important de se munir de ses identifiants courriel si vous en avez un et de son téléphone mobile ou ordinateur portable. Enfin pensez également à consulter www.service-public.fr pour anticiper sur certains documents dont vous devez vous munir selon votre demande.

Rendez-vous au 05 24 24 01 01.

NUMÉRIQUE

SAINT SEURIN SUR L'ISLE, VILLE CONNECTÉE

La téléphonie mobile fait partie de notre vie quotidienne. Mais, comme chacun le sait, la qualité des services mobiles et des usages associés, dépend du nombre d'antennes et de leur répartition sur le territoire.

La qualité médiocre du réseau mobile à Saint Seurin sur l'Isle et les désagréments des communications qui passent mal, devraient n'être plus qu'un mauvais souvenir d'ici peu. L'opérateur Orange vient d'implanter un pylône rue Marguerite Duras, un site stratégique qui permet de couvrir toute la commune. Cette antenne devrait donc changer la donne en matière de réseau mobile et offrir aux habitants un meilleur accès notamment à la 4G, une nécessité face à la montée en puissance des usages numériques. Ce renforcement du réseau ne concerne à ce jour que l'opérateur Orange, à l'initiative de ce déploiement d'antenne. L'opérateur Free s'est également manifesté pour une installation d'antenne-relais sur la commune. A suivre...



Parallèlement, le déploiement de la fibre optique s'accélère !

Ce vaste chantier porté par le Département de la Gironde, les Communautés de communes et d'agglomération, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Europe permet le déploiement d'un réseau public de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH).

Les travaux sont réalisés par Gironde Très Haut Débit, filiale girondine d'Orange, sous contrôle de Gironde Numérique le syndicat mixte qui regroupe le Conseil Départemental, les 27 Etablissements Public de Coopération Intercommunale et leurs partenaires.

A Saint Seurin sur l'Isle, près de 40 % des logements sont désormais éligibles à la fibre et peuvent souscrire un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet. A ce jour, seul Orange est présent sur le marché. A terme, d'autres opérateurs devraient proposer des offres. Gironde Très Haut Débit qui déploie la fibre pour le compte des collectivités territoriales, est également chargée de la commercialisation du réseau auprès des différents opérateurs. Bouygues Télécom et SFR ont signé et sont en train de déployer leurs équipements dans ces infrastructures. Les négociations se poursuivent avec les autres opérateurs.

UN BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL PREND LA TÊTE DE LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT SEURIN SUR L'ISLE



La Police Municipale de Saint Seurin sur l'Isle est une petite brigade de proximité, polyvalente, qui a pour mission le maintien de l'ordre public et la surveillance du territoire communal.

Son action associe prévention et dissuasion mais aussi répression, pour veiller à la sécurité, la sûreté, la salubrité

et la tranquillité publiques. Pour poser les fondations de cette politique de sécurité, la commune a fait le choix de s'appuyer sur l'expérience d'une nouvelle recrue : Olivier Rabault. Avec près de 20 ans d'exercice à son actif, cet agent a débuté sa carrière dans la Police Municipale en région parisienne où il est resté 8 ans, avant de rejoindre la Police Municipale de Bassens durant 11 ans. Sa feuille de route : restructurer le service, tisser une relation de confiance et le dialogue avec la population, développer des projets, ou encore mener des actions de prévention notamment à destination du public scolaire, dans les domaines de la sécurité routière et de la citoyenneté.

Aujourd'hui deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) travaillent aux côtés du chef de la Police Municipale. Des permanences au poste permettent de recevoir les administrés. Doléances et signalements de problèmes ou de nuisances sur la commune, conflit de voisinage, déclaration de chien catégorisé ou encore demande d'opération tranquillité vacances et tranquillité seniors peuvent être effectués sur place, 5 Espace Charles de Gaulle. Contact : 06 84 83 56 17

INONDATIONS, UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE EST ENGAGÉE

En février dernier, les pluies intenses ont engendré des crues exceptionnelles qui ont touché un large territoire et Saint Seurin sur l'Isle n'y a pas échappé.

Depuis des années, notre commune fait face à des problèmes récurrents d'inondations, accentués par ces précipitations.

La municipalité a identifié tous les lieux problématiques et les agents des services techniques interviennent quand cela est possible. Bordée par l'Isle au Nord, la commune recueille au Sud toutes les eaux de ruissellement de l'autoroute partiellement bloquées par la voie ferrée, sur un réseau pluvial ancien.

Aussi, la commune a engagé avec la CALI une étude hydraulique sur son territoire afin d'établir un diagnostic précis de tous les points faibles du réseau afin d'y apporter des solutions adaptées et pérennes.



LES COMMERÇANTS ET ARTISANS SAINT SEURINOIS SE FÉDÈRENT

Alors que la crise sanitaire impacte depuis un an de très nombreuses entreprises, des commerçants et artisans Saint Seurinois font le choix de l'union pour soutenir l'économie locale. «L'association des Commerçants et Artisans de Saint-Seurin sur l'Isle» a ainsi vu le jour fin 2020 dans l'optique de maintenir et développer l'activité commerciale et artisanale, mais aussi créer un réseau, précieux en ces temps de crise, et animer la commune. L'union faisant la force, l'association va permettre de mobiliser des moyens et des idées pour faire naître des actions collectives profitables aux entreprises Saint Seurinoises, qu'elles soient du bourg, de la zone commerciale ou des hameaux.

Un regroupement qui devrait donc profiter à tous, entreprises et clients et plus globalement la commune, le commerce et l'artisanat étant des acteurs essentiels du développement de la ville.

Toute entreprise de Saint Seurin sur l'Isle qui souhaite adhérer est la bienvenue, souligne le bureau.

Informations 07 50 98 32 89

Présidente : Esther Benard

Vice-Président : Julien Havez

Secrétaire : Lydie Petitpas

Secrétaire adjoint : Patrice Fuster,

Trésorière : Laura Versavaud

Trésorière adjointe : Élisabeth Mouyna

VIE ÉCONOMIQUE, BIENVENUE À...

Teknikal Isolation, entreprise spécialisée dans le traitement des combles et des planchers, proposant l'isolation des combles pour 1€. Zone d'activités Barry Sud. Contact Céline Sauvêtre : 06 16 36 51 39 / email c.sauvetre@teknikalisolation.fr



AMÉNAGEMENT

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Une campagne de réparation des routes va être réalisée au printemps, quand les conditions météo le permettront, dans l'optique de prolonger la durée de vie de certaines voiries concernées par des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages... Boucher les trous et fissures, redonner de l'étanchéité à la route, permet d'éviter des réfections plus lourdes. Un programme de « point-à-temps » concernera six rues de la commune afin de sécuriser les déplacements.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le « point-à-temps » est une technique de réparation de la chaussée utilisant une émulsion de bitume et de gravillons, elle se réalise sur des surfaces ponctuelles et limitées. La technique du « point-à-temps » permet un entretien des couches de roulement de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations plus importantes.

Le rejet de gravillons en excédent est alors inévitable durant quelques jours, les automobilistes sont appelés à la prudence sur les secteurs concernés.

Parallèlement, la municipalité lancera un programme de réfection de signalisation horizontale sur différents secteurs. Une nouvelle peinture bien visible des usagers sera réalisée pour les passages piétons, stops et autres marquages les plus altérés afin d'assurer la sécurité des piétons comme des automobilistes.



ÉLECTIONS

ELECTIONS, MODE D'EMPLOI

Les prochaines élections régionales et départementales se dérouleront les 13 et 20 juin 2021. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter.

En cas de déménagement

Si vous êtes nouvel habitant à Saint Seurin sur l'Isle, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune. En cas de changement d'adresse à l'intérieur de Saint Seurin sur l'Isle, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse, puisque cela peut engendrer un changement de bureau, et vous risqueriez également de ne pas recevoir la propagande électorale.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

En ligne : sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Sur place en mairie.

Vous devrez fournir une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile (original) de moins de trois mois et le formulaire cerfa n°12669*02 (disponible en mairie).

Une fois l'inscription effectuée, votre carte électorale sera envoyée par courrier à votre domicile, au plus tard 3 jours avant le scrutin.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, à savoir jusqu'au 30 avril inclus pour les élections de juin 2021.

Vous pouvez aussi interroger votre situation électorale en ligne sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>



CITYKOMI, UNE APPLI AU SERVICE DES SAINT SEURINOIS



Vous êtes désormais plus de 530 abonnés à recevoir en direct sur votre smartphone les informations de la mairie ! Citykomi, c'est avant tout un outil pour vous, pour faciliter votre quotidien, vous mettre au cœur de l'actualité de votre ville. Les retours enthousiastes de certains utilisateurs, nous conforte dans l'utilité de cette application qui vous est dédiée. Citykomi c'est gratuit, anonyme, sans pub ; c'est utile et pratique ! Alors n'hésitez pas à en parler à vos voisins. Pour aller plus loin dans le service aux habitants, la commune proposera prochainement une nouvelle fonctionnalité de Citykomi : un module signalement qui permettra aux abonnés de nous faire part en direct, de problématiques constatées sur la commune !



Dans le contexte épidémique que l'on connaît, les manifestations ne peuvent malheureusement pas se tenir. Cependant la municipalité travaille sur la programmation estivale pour vous proposer des soirées musicales, festives, culturelles ou gourmandes... Nous espérons tous retrouver très vite nos associations et partager concerts, spectacles, marchés nocturnes... On croise les doigts !

CITOYENNETÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : DEVIENS ACTEUR DE TA COMMUNE, PRÉSENTE-TOI !



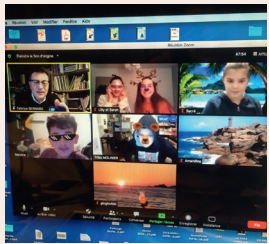
Dans le cadre de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), la municipalité lance un appel à candidature auprès des Saint Seurinois de 11 à 17 ans. Le CMJ est l'occasion pour eux de faire entendre leur voix et de participer à des projets concrets dans leur commune.

Le CMJ sera composé de 15 jeunes, élus pour 2 ans :

- 8 conseillers de 8 à 11 ans élus au sein de l'école Jean de la Fontaine.
- 7 conseillers collégiens / lycéens dont l'élection sera organisée au printemps.

Pour vivre cette belle aventure, les ados Saint Seurinois sont invités à déposer leur candidature avant le 15 mars 2021. Les dossiers sont à retirer en mairie.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE S'ADAPTE À LA CRISE SANITAIRE



Comme l'ensemble des activités associatives et municipales, l'école de musique vit

au gré des autorisations d'ouverture, des fermetures puis des réouvertures partielles.

Face à ces rebondissements incessants, l'école de musique s'est adaptée. Pour offrir une continuité pédagogique à ses élèves, le directeur et les professeurs ont mis en place des cours en visio dès le printemps dernier. Une initiative qui a suscité l'adhésion d'un grand nombre d'élèves et qui se poursuit depuis de longs mois avec efficacité. Dans l'attente d'un retour à la normale, tous les enseignants restent donc mobilisés pour permettre aux enfants comme aux adultes de progresser dans leur apprentissage de la musique.

«LE CAFÉ DES PARENTS» EN VISIO

Alors que la crise sanitaire dure, « Les P'tits Loups » s'adaptent pour poursuivre leurs activités. Plus que jamais, combattre l'isolement par le partage et la solidarité est pour l'association des P'tits Loups une priorité. Ils ont ainsi décidé de relancer un nouveau cycle de « Café des parents » en visio.

Temps de rencontre et d'échange, le « Café des parents » a pour objectif de faire découvrir et d'expérimenter les outils pratiques de la Discipline Positive, de mieux comprendre le comportement de nos enfants et de faciliter la vie quotidienne en famille.

Ces rencontres sont animées par Irène CLAUW, formatrice en Discipline Positive où « Comment éduquer avec fermeté et bienveillance ? »

« Le Café des parents » bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et s'adresse aux parents, grands-parents et éducateurs pour partager expériences et réflexions sur l'éducation de nos enfants.

Si vous souhaitez améliorer le dialogue avec votre enfant, trouver des solutions plutôt que de focaliser sur les problèmes et surtout vivre une meilleure harmonie

en famille, « le Café des parents » est pour vous et c'est gratuit !

Rendez-vous en visio les samedis de 17h30 à 19h du 27 février au 10 Avril 2021.

Informations et inscriptions :

Irène Clauw :
06 20 26 87 65



Qu'est-ce que la Discipline Positive ?

La Discipline Positive est une démarche éducative basée sur l'encouragement, le respect mutuel et la notion de coopération au sein des familles, des écoles et de toute collectivité.

Plus précisément, la Discipline Positive propose aux parents, aux enseignants et aux éducateurs un ensemble d'outils et une méthode ni permissive ni punitive qui permet de développer chez l'enfant l'auto-discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, la confiance en soi et bien d'autres qualités essentielles.